



Communiqué

FONCIÈRE DES RÉGIONS

Paris, le 9 janvier 2012

Bilan semestriel du contrat de liquidité de Foncière des Régions contracté avec la société Exane BNP Paribas

Au titre du contrat de liquidité confié par la société Foncière des Régions à EXANE BNP PARIBAS, en date de négociation du 31 décembre 2011, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 85 200 titres Foncière des Régions
- 2 641 243 €

Il est rappelé que lors du dernier bilan semestriel (30 juin 2011) les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 55 706 titres Foncière des Régions
- 4 240 250 €

Contact :

Philippe Le Trung
Tél : + 33 (0)1 58 97 52 04
philippe.letrung@fdr.fr

Sébastien Bonneton
Tél : + 33 (0)1 58 97 52 44
sebastien.bonneton@fdr.fr

Foncière des Régions, foncière partenaire

Acteur de référence de l'immobilier de bureaux avec 8,9 Md€ de patrimoine composé d'actifs de qualité répondant aux besoins des utilisateurs et situés principalement en Ile-de-France, dans les Grandes Métropoles Régionales et dans le nord de l'Italie, Foncière des Régions déploie une stratégie créatrice de valeur basée sur :

- Des partenariats de long terme avec de grands locataires : Suez Environnement, IBM, France Telecom, Eiffage, EdF, Société Générale, ...
- Une adaptation continue du patrimoine via des restructurations ou des repositionnements d'actifs et un pipeline développements immobiliers répondant aux attentes du marché.

Le titre Foncière des Régions est coté sur le compartiment A d'Euronext Paris (FR0000064578 - FDR), admise au SRD et rentre dans la composition des indices MSCI, SBF120, Euronext IEIF « SIIC France », CAC Mid100, dans les indices de référence des foncières européennes « EPRA » et « GPR 250 », ainsi que dans l'indice éthique « FTSE4 Good ».

www.foncieredesregions.fr